

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'OUVERTURE DES DONNÉES GOUVERNEMENTALES PUBLIQUES

Ci-dessous, se trouve une version révisée du document « Outils pour l'évaluation de l'état de préparation à la mise en place d'un programme d'ouverture des données publiques » préparé par le groupe de travail « Ouverture des données publiques gouvernementales » de la banque mondiale et qui intègre les commentaires reçus au 7 Janvier 2013. L'objectif de cet outil est d'aider au diagnostic et la définition d'un plan d'action pour un gouvernement qui souhaiterait mettre en place une initiative d'ouverture des données publiques.

Ce document sera ajouté à la « boîte à outils Ouverture des données publiques » publiée à data.worldbank.org/ogd et accessible gratuitement à tous pour utilisation et adaptation.

Les commentaires sur ce document peuvent se faire directement en ligne sur le document Google ou via courrier électronique à opengovdata@worldbank.org.

Disclaimer: This is not an official translation. We welcome your comments on the content as well as on the translation.

We humbly thank those of you who contributed to the translation, with special thanks to Axel Rifon and Christelle Signo Kouame at the World Bank and Stephane Boyera at [SB Consulting](#).

The original English version and a video recording of the methodology briefing session is published at the following link <http://data.worldbank.org/about/open-government-data-toolkit/readiness-assessment-tool>

Avertissement: Ce n'est pas une traduction officielle. Nous accueillons vos commentaires sur le contenu ainsi que sur la traduction.

Nous remercions humblement ceux d'entre vous qui ont contribué à la traduction, en particulier Rifon Axel et Christelle Signo Kouame de la Banque mondiale et Stéphane Boyera de SB Consulting.

La version originale anglaise et un enregistrement vidéo de la séance d'information est publié méthodologie à l'adresse suivante <http://data.worldbank.org/about/open-government-data-toolkit/readiness-assessment-tool>

Cet Outil pour l'évaluation de l'état de préparation à la mise en place d'un programme d'ouverture des données publiques, créé par la banque mondiale, est disponible sous la licence "Creative Commons Attribution 3.0 Unported (CC BY 3.0)".

TABLE DES MATIÈRES

CONSEILS POUR UTILISER LE CADRE D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION.....	3
DIMENSIONS DE L'ÉVALUATION	
1. LEADERSHIP	7
2. CADRE RÉGLEMENTAIRE/JURIDIQUE.....	10
3. STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITÉS ET COMPÉTENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT	13
4. DONNÉES AU SEIN DU GOUVERNEMENT.....	16
5. DEMANDE POUR LES DONNÉES OUVERTES / ENGAGEMENT CITOYEN.....	23
6. ÉCOSYSTÈME RELATIF AUX DONNÉES OUVERTES.....	26
7. FINANCEMENT.....	29
8. INFRASTRUCTURES NATIONALES DES TECHNOLOGIES ET DES COMPÉTENCES.....	32

CONSEILS SUR L'UTILISATION DU CADRE D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION

Introduction

Le cadre a été conçu en premier lieu pour aider la Banque Mondiale et ses clients à définir les priorités pour la mise en place d'une initiative d'ouverture des données publiques ainsi qu'à identifier les interventions les plus efficaces. Cependant, nous espérons aussi que cet outil sera utile à d'autres et permettra d'inspirer l'élaboration d'évaluations plus ciblées ou de processus qui sont reliés étroitement aux besoins locaux.

Le Cadre d'évaluation de l'état de préparation a été conçu pour faciliter une évaluation économique et orientée vers l'action pour un gouvernement national, régional ou municipal – ou même d'une agence individuelle – afin d'évaluer, concevoir et implémenter avec succès une initiative d'ouverture des données publiques. (Par souci de concision, le langage se réfère parfois en termes de gouvernements nationaux, mais il est facilement adaptable.) Pour la Banque, il s'agit souvent d'une évaluation plus rapide, cependant d'autres peuvent investir plus de temps afin de procéder à une évaluation plus complète. Il est à espérer que l'outil sera utile pour les deux types d'approches.

Pour la Banque Mondiale, une initiative d'ouverture des données publiques n'est pas simplement la conception et le lancement d'un portail d'accès aux données publiques, mais l'évolution d'un écosystème dynamique lié aux données publiques, riche à la fois dans l'offre et la réutilisation des données qui alimentent les innovations de plusieurs types d'acteurs.

L'évaluation est conçue pour répondre à la fois à la partie publication et à la partie réutilisation des données publiques. Toutefois, il peut être souhaitable pour un gouvernement d'utiliser cet outil avec d'autres outils qui se concentrent de manière approfondie sur des domaines spécifiques d'intérêt (par exemple, la demande de la société civile pour les données publiques ou les capacités techniques du secteur public).

Bien que les questions incluses dans cet outil pourraient être utilisées dans d'autres contextes (par exemple, dans le cadre d'une évaluation de la performance relative liée aux données publiques ou adaptées pour une utilisation dans une évaluation de la transparence de gouvernance), elles se concentrent sur les éléments les plus importants qui s'appliquent aux premières étapes d'une initiative d'ouverture des données publiques. Les questions ne sont pas conçues pour couvrir tous les éléments qui seraient importants lors des étapes ultérieures.

Les différentes dimensions du cadre d'évaluation ont une importance différente - par exemple une évaluation solide du leadership sera utile dans le pilotage d'actions stratégiques clés pour améliorer les politiques stratégiques ou les capacités.

Il est utile pour les utilisateurs de cet outil de comprendre que l'ouverture des données publiques et la transparence de gouvernance sont liés, mais sont de natures différentes. L'ouverture des données publiques peut être un élément clé d'une initiative de transparence de gouvernance plus large. En permettant la publication et la réutilisation gratuite de données publiques dans des formats numériques ouverts, l'ouverture des données publiques peut faciliter et rendre plus efficace la participation, la collaboration et la transparence, qui définissent la transparence de gouvernance. Pour cette raison, certaines questions de cet outil examinent des questions reliées au domaine plus large de la transparence de gouvernance.

L'utilisation de cet outil est destinée à fournir un ensemble utile de bonnes pratiques, mais n'est pas une recommandation unique qui conviendrait pour tous les cas de figure liés à l'ouverture de données publiques. Le résultat de tout diagnostic, même en suivant les indications de cet outil, doit être pris en compte avec précaution et de manière critique dans le contexte des circonstances particulières dans lesquelles il a été réalisé. Il s'agit d'un outil de diagnostic. Les résultats de l'utilisation de l'outil ne garantissent pas le succès du programme d'ouverture de données publiques. Le but de cet outil est de fournir une base solide pour établir un dialogue entre les parties prenantes d'un programme d'ouverture des données gouvernementales. En ce sens, l'utilisation de cet outil est le début d'un processus et non pas la fin ou le résultat d'un processus. Cet outil est aussi un document évolutif et sera constamment mis à jour et révisé sur la base des expériences de mise en œuvre sur le terrain et de nouvelles contributions d'experts.

En outre, rien dans cet outil n'enlève à la nécessité de protéger les données personnelles et privées. Par définition, l'ouverture des données publiques exige des protections de confidentialité. De même, rien dans cet outil n'enlève à la valeur et la nécessité d'avoir pour les citoyens une liberté d'information réelle.

Exemple d'échéancier

Pour la Banque Mondiale et ses clients, l'évaluation de l'état de préparation est destinée à être exécutée rapidement et efficacement d'un point de vue financier. Certains peuvent ajuster l'échéancier afin de l'aligner sur leurs besoins et objectifs spécifiques.

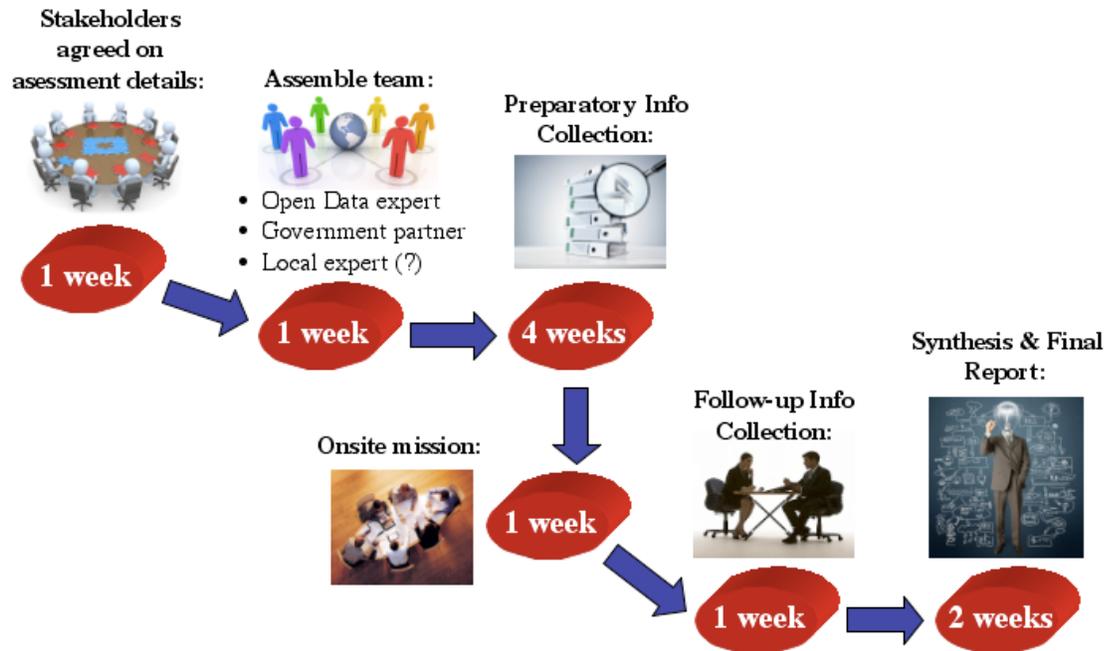
Dans tous les cas, il est recommandé que l'évaluation soit menée selon un calendrier à étapes car l'expérience prouve que cela aide à focaliser l'attention sur les questions stratégiques clés et à se concentrer sur le dialogue avec les principales parties prenantes. Un exemple d'échéancier est présenté ci-dessous:

Semaine	Activité
-4 à -1	Discuter avec le client, avec le Bureau local de la Banque Mondiale dans le pays et avec les autres parties prenantes des détails sur les modalités de

	l'évaluation de l'état de la préparation
0	Accord formel sous la forme d'un protocole écrit (Mémoire) sur la réalisation de l'évaluation de l'état de la préparation, qui inclue : <ul style="list-style-type: none"> - Le calendrier - Le(s) consultant(s) à engager - La contribution des clients à l'équipe (habituellement le chef probable de l'initiative d'ouverture des données publique ainsi que le soutien administratif) - Les modalités d'annonce de l'étude et les indications aux responsables du gouvernement pour rendre l'information disponible) - Les principales parties prenantes à contacter - Le format et la présentation du rapport
1	L'Équipe se met d'accord sur la liste des personnes cibles à interroger en lien avec chaque dimension de l'évaluation et les demandes de d'éléments spécifiques d'informations à émettre pour chacune, et les membres de l'équipe lancent les demandes de rencontres.
2-4	Collecte, agrégation et vérification des informations reçues. Etude théorique et demandes de renseignements supplémentaires
3	Accord sur le calendrier des entretiens de la semaine sur le terrain. Les membres de l'équipe du client prennent des rendez-vous et fournissent un compte-rendu descriptif du contexte et du profile des personnes interrogées.
4	Les membres de l'équipe du client fournissent la logistique pour les consultants
5	Semaine sur le terrain 1 ^{er} Jour, Matin: réunion de l'équipe; entretien avec le commanditaire; peut éventuellement intégrer un briefing de groupe pour les personnes interrogées 5 ^{ème} Jour, Après-midi: compte-rendu initial des résultats préliminaires au commanditaire
6	Les membres de l'équipe du client effectuent les demandes d'information supplétives, et assure le suivi des d'informations fournies lors des entretiens
7	Rédaction préliminaire du rapport d'évaluation
8	Examen du rapport préliminaire d'évaluation du projet par la Banque Mondiale et le client commanditaire
8, 5 ^{ème} jour	Finalisation du rapport d'évaluation de l'état de la préparation

La figure 2 présente une représentation simplifiée et visuelle du processus d'évaluation de la préparation à l'ouverture des données publiques décrit ci-dessus.

Figure 2 - Phases d'évaluation de l'état de la préparation



Au cours de la phase préparatoire de collecte des informations décrites ci-dessus, une première liste de questions et de demandes de renseignements sera fournie par l'équipe de la Banque Mondiale au client afin qu'il la fasse circuler parmi les personnes à interroger et les parties prenantes clés. L'objectif est d'offrir une période de 4 semaines pour que les parties concernées puissent fournir les informations initiales et les réponses aux questions dans la mesure de leur capacités.

Remarque: Il est impératif que l'équipe d'évaluation intègre une personne ayant une expérience directe des initiatives d'ouverture des données publiques ainsi qu'une personne en mesure de traiter des questions juridiques, réglementaires et techniques liées à l'ouverture des données publiques. Basé sur notre expérience des pays sans initiative d'ouverture des données publiques existantes, l'un ou plusieurs de ces rôles sera mieux assuré par un consultant externe. Le consultant international ne sera pas nécessairement à temps plein au cours de ce processus. Cependant, il est probable que les membres de l'équipe du client doivent considérer l'évaluation comme leur première priorité durant cette période et devront être disponible à plein temps à certains moments critiques.

Preuve

Le cadre d'évaluation suggère l'identification de preuves solides - des documents existants ou des faits – qui soient pertinents pour le thème bien que leur rôle soit d'être illustratif et non exhaustif. Les utilisateurs de cet outil devront chercher à recueillir et étudier ces documents ou ces faits, s'ils existent, avant les entretiens sur le terrain.

Les différents éléments de preuve portent la mention "+" pour une preuve positive de l'état de préparation et "-" pour une preuve négative. L'absence d'une preuve spécifique n'est pas nécessairement une preuve dans l'autre sens, mais la raison de son absence est certainement un élément à explorer lors des entretiens correspondants. En outre, les éléments de preuve mentionnés dans chaque section ne sont pas exhaustifs. Le pilotage de l'évaluation peut révéler d'autres éléments de preuve (positifs ou négatifs) qui ont une incidence sur certaines sections de l'évaluation.

Questions

Le cadre d'évaluation est structuré en huit thèmes incluant un petit nombre de "Questions fondamentales". Ces thèmes et ces questions principales forment la base de l'évaluation et des recommandations. Pour chaque question principale, un certain nombre de questions subsidiaires sont suggérées afin de tester la précision et le détail des réponses des personnes interrogées. Il n'est pas nécessaire de rigoureusement poser toutes les questions subsidiaires à toutes les personnes interrogées.

Évaluation

Dans l'évaluation de chaque section, il faut prendre en compte des éléments de preuve factuels pertinents ainsi que les réponses aux questions principales et complémentaires.

Rouge: Les preuves / réponses aux questions suggèrent que des obstacles importants existent pour un programme d'ouverture des données publiques.

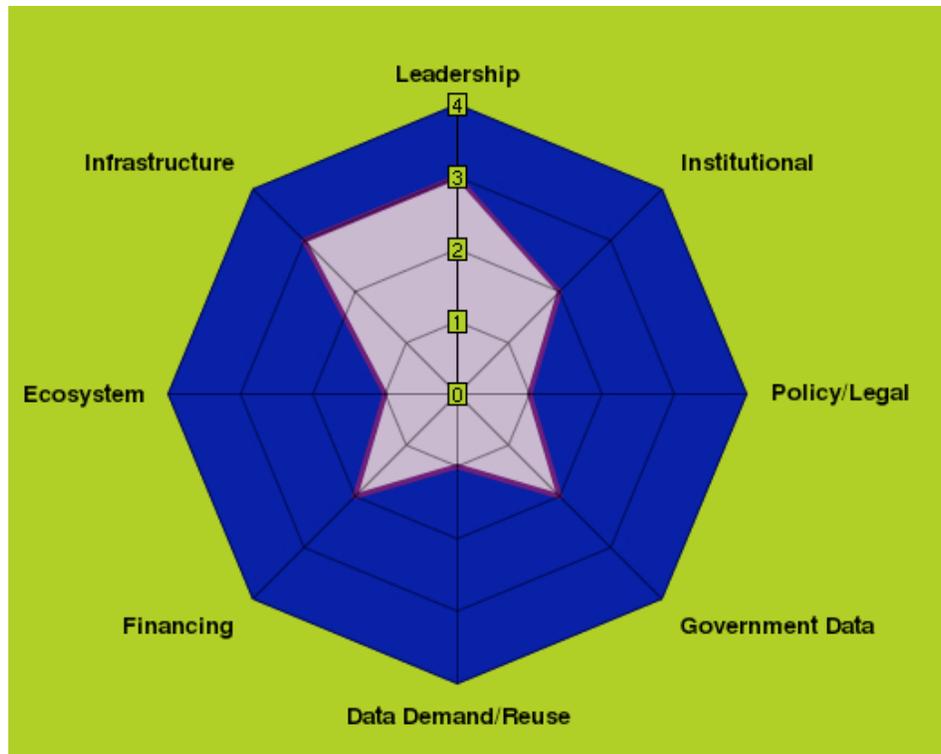
Orange: Les preuves / réponses aux questions ne montrent pas d'obstacles importants, mais aussi ne montrent pas de preuves positives de conditions favorables.

Vert: Les preuves / réponses aux questions montrent des conditions favorables à l'implémentation d'un programme d'ouverture des données publiques.

Rapport d'évaluation

Comme indiqué, le format final d'un rapport de l'état de préparation à l'ouverture des données publiques sera établi entre la Banque Mondiale, le gouvernement client, le bureau de la Banque Mondiale dans le pays et, éventuellement, d'autres parties prenantes. Il est prévu que le rapport final et la présentation chercheront à visualiser ses conclusions pour faciliter la consultation, par exemple en utilisant un « graphique en radar » (exemple illustré à la figure 3).

Figure 3 : Graphique en radar



Il est prévu que les résultats de l'évaluation soient présentés à un gouvernement client et à un public plus large de parties prenantes, ce qui peut aider à attirer l'attention sur l'ouverture des données publiques et aider à identifier les principaux champions et partenaires pour la mise en place d'une initiative d'ouverture des données publiques. Le rapport d'évaluation sera conçu pour servir de contribution immédiate au développement rapide d'un plan de mise en œuvre de l'ouverture des données publiques par le gouvernement client.

1. LEADERSHIP

Importance: Élevée

Pourquoi est-ce important? Les programmes d'ouverture des données publiques font souvent face à des résistances liées d'une part à la bureaucratie au sein des administrations où la culture du secret prédomine, et d'autre part aux personnes (à l'intérieur comme à l'extérieur des administrations) qui ont toujours bénéficié d'un accès privilégié à l'information et aux données. Il est donc important d'avoir un soutien politique fort et durable pour surmonter ces résistances et assumer les risques politiques (et autres) induits par l'ouverture de l'accès aux données gouvernementales.

Qu'est-ce qui semble bien? Un des premiers actes du président américain Barack Obama - le jour de son entrée en fonction - était de publier un mémorandum établissant une initiative de transparence de gouvernance et appelant à la rédaction et l'établissement d'une directive gouvernementale formelle sur ce sujet dans les 120 premiers jours. Cet acte, ainsi que la promotion soutenue de la transparence de gouvernance par la Maison Blanche, a facilité l'action de ceux qui travaillent sur data.gov et ceux travaillant au sein des agences individuelles pour la publication de leurs données.

Preuve

- + Une promesse politique ou une position réglementaire sur l'ouverture des données publiques ou des sujets connexes (tels que transparence de gouvernance ou liberté d'information des citoyens) annoncées publiquement par un personnage politique principal avec une influence à l'échelle gouvernementale.
- Un gouvernement réputé pour sa politique ferme de contrôle des messages publics et sa réticence à admettre ses erreurs en dehors de tout contrôle politique direct.
- + Des engagements sur l'ensemble du domaine politique en matière de transparence de gouvernance au travers de la publication des données.
- + Approbation par le Chef du gouvernement / Cabinet d'un plan d'action national dans le cadre du partenariat pour la transparence de gouvernance (OGP) avec des engagements d'ouverture des données publiques.
- + Le Chef du Gouvernement ou un Ministre d'État conduise de façon proactive le calendrier du programme de transparence de gouvernance au sein du gouvernement ou des champions visibles existent pour défendre l'ouverture des données publiques au niveau politique (exécutif et / ou législatif).
- + Une personne ou un organisme spécifique est officiellement chargé de la responsabilité globale du calendrier de l'ouverture des données publiques, et la machine gouvernementale mise en place afin de coordonner leur leadership sur la transparence de gouvernance et l'accès à l'information dans tous les ministères.

Questions à poser

1.1 Existe-t-il une volonté politique visible pour l'ouverture des données publiques, la transparence de gouvernance et l'accès à l'information ?

- Est-ce que le Premier Ministre ou le Président est au fait de l'initiative et la supporte?
- Quel ministre (si ce n'est pas le Premier Ministre lui-même) serait en mesure de diriger une initiative d'ouverture des données publiques? En est-il conscient et partisan?
- Quel ministre est responsable des questions concernant le «droit à l'information»? Est-il en faveur de la transparence de gouvernance de façon proactive?
- Y a-t-il des champions identifiés au niveau politique concernant l'ouverture des données publiques?

1.2 Existe-il une structure politique établie pour la mise en œuvre réglementaire et l'implémentation des initiatives inter-gouvernementales? (Importance: Élevée)

- Quel est le modèle des initiatives inter-gouvernementales? Peuvent-elles être imposées par les leaders politiques ou existe-t-il une marge importante laissée aux ministères ou aux administrations locales?
- Quel(s) groupe(s) serai(en)t plus inquiet au sujet de la diffusion des données? Quel est leur pouvoir ? Sont-ils puissants? Comment pourraient-ils être gérés?

1.3 Existe-t-il des activités politiques ou des plans pertinents concernant l'ouverture des données publiques ? (Importance: Moyenne)

- Est-ce que de la publicité concernant l'ouverture des données publiques a été faite au niveau politique? Y a-t-il eu des événements ou activités de sensibilisation sur l'ouverture des données publiques visant les agences gouvernementales ou le grand public?
- Le gouvernement a-t-il des activités ou initiatives liées à la transparence de gouvernance, telles que des initiatives visant la transparence, des programmes de réformes statistiques ou des lois sur le Droit à l'Information? Quels ont été les résultats? Comment sont-elles perçues par les politiciens?
- Existe-t-il des initiatives d'ouverture des données publique au niveau des villes / au niveau régional? Comment se déroulent ces initiatives, et comment sont perçus au niveau national les politiciens qui les dirigent?

1.4 Le cadre politique plus large du pays facilite-t-il ou entrave-t-il l'ouverture des données publiques? (Importance: Élevée).

- Dans quelle mesure les priorités politiques courantes appuient-elles le pilotage d'initiatives d'ouverture de données publiques: la transparence et la responsabilité des gouvernements; la croissance économique; l'inclusion et le renforcement des citoyens, l'amélioration des services publics et l'efficacité du gouvernement?

- Y a-t-il des députés ou des commissions législatives qui peuvent appuyer des initiatives de transparence de gouvernance liées à une ou plusieurs des opportunités mentionnées ci-dessus?
- Dans quel cycle politique se trouve le pays? Y-a-t-il une fenêtre d'opportunité pour publier des données avant les prochaines élections ?
- Y a-t-il des préoccupations politiques plus larges / y a-t-il un sentiment en faveur de l'«ouverture »?
- Y a-t-il des priorités politiques dont la mise en œuvre, prouvée dans d'autres pays, pourrait être considérablement facilitée par l'ouverture des données publiques ?

Évaluation du leadership et actions recommandées

Domaine de la question	Importance	Évaluation	
		* Note Rouge / Orange / Vert	Commentaire
Leadership Politique	Très élevée		
Structure politique	Élevée		
Activités existantes	Moyenne		
Contexte plus large	Élevée		
Global	Très élevée		

Recommandations d'un plan d'actions concernant le leadership

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1.			
2.			
3.			

2. Réglementations / CADRE JURIDIQUE

Importance: Élevée.

Pourquoi est-ce important?

Les programmes d'ouverture des données gouvernementale devraient autant que possible s'appuyer et tirer parti du cadre juridique légal (codes juridiques et réglementations) existants, en particulier dans leur phase de démarrage. Cela réduit considérablement les obstacles juridiques ou réglementaires et les délais, signifie que l'initiative peut s'appuyer sur les experts juridiques existants et que toutes les modifications réglementaires ou juridiques nécessaires pour maintenir l'état d'équilibre peuvent être basées sur l'expérience pratique. Inversement, il est important d'identifier à un stade précoce, les éléments bloquants réels ou perçus afin que le changement légal ou réglementaire soit initié tôt si nécessaire.

Qu'est-ce qui semble bien?

L'initiative britannique data.gov.uk s'est appuyée sur les politiques existantes et sur les lois de Réutilisation des Informations du secteur public, et des Droits d'Auteurs sur les données Gouvernementales et de la Liberté de l'Information. En agissant ainsi, les agences indépendantes responsables de ces réglementations sont devenues des partenaires solides et des partisans de l'initiative, et ont impliqué leurs partenaires et leurs réseaux d'experts en la matière. Le cadre juridique et réglementaire de l'ouverture des données publiques, telle que les licences d'utilisation des données publiques, a évolué afin de faire face aux lacunes et aux besoins identifiés au fur et à mesure.

Preuve

- + Les lois en vigueur ou réglementations sur la réutilisation des informations du secteur public existent.
- + Il existe des lois sur la liberté d'information / le droit à l'information / L'accès à l'information et il existe un réseau de défenseurs de ces lois à travers le gouvernement et les administrations (par exemple, un représentant par ministère/agence).
- + Le gouvernement utilise une licence ouverte à l'égard de la publication / utilisation de ses données.
- Le Projet de Loi sur la Liberté et le Droit à l'information est bloqué au parlement depuis des années.
- Il existe des accords d'exclusivité avec des entreprises en ce qui concerne les données gouvernementales.
- + Les lois existantes sur les droits d'auteurs et les dispositions juridiques pour les droits d'auteur sur les documents gouvernementaux indiquent clairement à qui appartiennent les données gouvernementales au sens juridique et droit d'auteur.

- + Une loi sur les statistiques et / ou une « Agence Nationale des Statistiques » indépendant existe.
- + Il existe un commissaire (ou une agence équivalente) indépendant et proactif chargé de des questions d'information et de vie privée, avec une mise en œuvre effective par les tribunaux ou par d'autres voies légales.
- Diverses lois limitent l'utilisation des données gouvernementales par le public et la société civile (lois sur le secret, loi sur la presse et les médias, régulation d'Internet, lois sur le droit des tiers, tels que le registre des sociétés et les secrets commerciaux).

Questions à poser

2.1 Existe-t-il une réglementation sur les données ouvertes ou sur l'utilisation ou la réutilisation des informations du secteur public?

- Le gouvernement (ou tout autre organisme ou autorité locale) utilise-t-il une licence attachée à la publication ou l'utilisation de ses données?
- Comment sont gérées les préoccupations/atteintes concernant la vie privée? Quelles garanties de confidentialité existent concernant les données sur les citoyens?
- Les licences ouvertes reconnues de type « Creative Commons par Attribution » ont-elles été transposées au niveau local, ou est-ce que les formulations importées pourraient être appropriées dans le code juridique local?
- Qui est «propriétaire» des données gouvernementales au sens juridique / droits d'auteur? est-ce le gouvernement dans son ensemble ou les ministères de manière individuelle? Qui est en mesure de définir / d'accorder une licence?
- Quelle est la réglementation (s'il y en a une) sur la tarification et la vente de l'information gouvernementale? Qui est responsable de la définition de cette réglementation? Est-ce que cette réglementation permet l'utilisation commerciale des données? Y a-t-il une ou plusieurs agences qui vendent leurs données?
- Le gouvernement a-t-il des accords exclusifs avec des sociétés concernant des ensembles de données particuliers? En revanche, le gouvernement a-t-il des engagements nationaux ou internationaux l'obligeant à ne pas être discriminatoire sur ce sujet (cf. la directive européenne de 2003 sur les informations du secteur public)?
- Y a-t-il une législation existante sur le « droit aux données » ou « l'ouverture par défaut des données »? Si oui, comment est-elle appliquée?
- Le gouvernement peut-il écarter sa responsabilité pour mauvaise utilisation et/ou manque d'exactitude des données?

2.2 Quelles sont les règlements / lois sur le secret gouvernemental et l'accès à l'information?

- Quels règlements officiels / lois / réglementations existent sur la vie privée, le secret officiel, les droits d'auteur, la propriété intellectuelle, la liberté de l'information, la sécurité de l'information, les transactions électroniques ou autres questions liées à l'information?
- Quelles réglementations, lois du secret ou obligations sur le secret s'appliquent aux organismes publics et à leurs employés? Qui a le pouvoir d'autoriser la publication de données (et passer outre les obligations des fonctionnaires relatif au secret professionnel, etc.)? Quelles approbations doivent être obtenues avant la publication des données?
- Quand s'est produite, si elle existe, la dernière mise à jour de la Loi sur les statistiques? Ses dispositions aident-elles ou entravent-elles la diffusion des données ouvertes?
- Quelles lois existent sur le respect de l'anonymat / droits des tiers sur les données gouvernementales (par exemple, le registre des sociétés commerciales, données commerciales qui alimentent les statistiques officielles) et quelle serait leur impact sur une initiative d'ouverture des données publiques?

2.3 Quelles réglementations / lois aident ou entravent l'utilisation de l'information par le public et la société civile?

- Loi sur la Liberté d'expression?
- Accès à l'Internet et liberté?
- Loi sur la presse et les médias?
- Qui a un rôle lors de la mise en place de la réglementation sur la publication de l'information?
- Quel est le rôle du contrôle judiciaire sur l'information dans le cadre de la transparence de gouvernance? Y a-t-il d'autres organismes indépendants qui examinent ou approuvent la publication d'informations gouvernementales?

Évaluation du cadre réglementaire et juridique et mesures recommandées

Domaine de la question	Importance	Évaluation	
		* Note Rouge / Orange / Vert	Commentaire
Réglementations sur la réutilisation des informations	Élevée		
Réglementations sur l'accès et le secret de l'information	Élevée		
Utilisation plus large	Élevée		

de l'information			
Global	Élevée		

Recommandations pour le Plan d'action concernant le cadre réglementaire et juridique

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1.			
2.			
3.			

3. STRUCTURES INSTITUTIONNELLES, RESPONSABILITÉ ET COMPÉTENCES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Importance: Élevée.

Pourquoi est-ce important?

De la même façon qu'un leadership politique au plus haut niveau, des compétences élevées et un fort leadership de l'administration sont des éléments essentiels pour le succès. Une initiative d'ouverture des données gouvernementales oblige les agences à gérer leurs actifs de données notamment au travers de processus transparents et structurés pour la collecte de données, la sécurité, le contrôle de qualité et la publication. Pour réaliser efficacement ces engagements, les agences doivent avoir (ou développer) des processus industriels clairs pour la gestion des données ainsi que du personnel ayant des compétences appropriées en matière de TIC et de compréhension technique des données (par exemple, les formats, métadonnées, API ou bases de données). L'engagement, au niveau des agences et à tous les niveaux de l'administration et du gouvernement, d'établir des normes communes et de supprimer les obstacles à l'interopérabilité des données et leur échange est également indispensable, et nécessite des mécanismes de collaboration entre les agences. En plus de gérer le côté « offre » de données ouvertes, les agences doivent interagir avec les communautés qui réutilisent les données ouvertes, notamment les développeurs, les entreprises, les organisations non gouvernementales, les autres agences et les citoyens. Pour beaucoup, cela nécessite l'ouverture à de nouveaux types de partenariats.

Qu'est-ce qui semble bien?

En République de Moldavie, le pays le plus petit et le plus pauvre d'Europe, un organe de coordination pour les données ouvertes (et la transparence de gouvernance) a été créé au sein de la chancellerie d'État. Cet organe dépend directement du Secrétaire d'État et du Premier ministre. Cette unité, que l'on appelle le Centre de gouvernance électronique, gère directement les efforts de la Moldavie concernant l'ouverture des données publiques en étroite coordination avec les Directeurs de l'Information (DSI) qui existent actuellement dans tous les ministères. Ceci inclue également la gestion du portail de données publiques et la mise en œuvre de la directive Ouverture des données publique par chaque agence.

Preuve

- + Désignation d'une entité unique avec un poids politique suffisant pour coordonner les questions de données ouvertes au sein du gouvernement et d'assurer que les réglementations données ouvertes sont mises en œuvre.
- + Le gouvernement appuie les initiatives et les fonctionnaires innovants, qui pourraient être mis en évidence par l'existence d'un groupe plus flexible au sein (ou au travers) du gouvernement, et qui pourrait expérimenter des projets pilotes innovateurs ou recruter des

experts externes pour des postes gouvernementaux.

- + L'idée des données ouvertes a été introduite ou rendue populaire parmi certaines agences gouvernementales.
- + Il existe des gestionnaires de données ouvertes, Directeur des systèmes d'information (DSI), Directeurs Techniques ou personnel équivalent au sein des agences gouvernementales essentielles.
- + Il existe un programme ou projet touchant l'ensemble de l'administration et du gouvernement concernant la transparence gouvernementale.
- + Un processus régulier pour l'évaluation de la performance existe, soit sur l'ensemble du gouvernement soit au sein des agences individuelles, afin de mesurer la qualité de la prestation des services ou de la performance de l'agence.
- + Il existe un programme de formation pour les fonctionnaires sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et autres sujets relatifs.
- + Il existe une agence ou un ministère chargé des TIC ou des systèmes d'information pour l'ensemble du gouvernement.
- + Il existe des mécanismes de réseautage informel ou d'événements facilitant l'interaction entre les fonctionnaires (par exemple, sur des questions techniques ou de développement des compétences).
- La plupart des agences n'ont pas de DSI, de directeurs techniques (DT) ou de postes spécifiques en charge de la gestion des données.
- Il n'existe aucun organisme interinstitutionnel chargé de la coordination ou de la normalisation des TIC et des questions afférentes (comme les questions techniques).

Questions à poser

3.1 Existe-t-il une agence ou une entité qui a le mandat, l'expérience de gestion de projet et les compétences techniques pour gérer un portail de données ouvertes? (Priorité: très élevée)

- Si oui, a-t-elle suffisamment d'autorité politique ou de soutien pour gérer cette question pour l'ensemble du gouvernement? Est-elle connectée à un responsable politique important qui a déjà montré un soutien visible pour l'ouverture des données publique?
- Est-ce que cette entité a déjà géré des projets à l'échelle gouvernementale en matière de TIC?

- A-t-elle (ou les principaux promoteurs de l'ouverture des données publiques) commencé ou réfléchi à la façon de promouvoir et d'introduire le concept d'ouverture des données publiques auprès des agences et des fonctionnaires?
- Existe-t-il une agence ou un département chargé des TIC ou des systèmes d'information pour l'ensemble du gouvernement?

3.2 Est-ce que les agences disposent d'un DSI, DT ou de postes officiels permanents dédiés à la gestion de données? (Importance: Haute Moyenne)

- Si oui, quel pouvoir ont-ils en réalité?
- Depuis combien de temps existent-ils?

3.3 Existe-t-il des mécanismes interinstitutionnels de coordination sur les questions relatives aux TIC (par exemple pour les questions techniques)? (Importance: Moyenne-haute)

- Si oui, sur quelles questions techniques se sont-ils coordonnés?
- Quelles agences participent activement à ces mécanismes de coordination?
- Est-ce que les principaux acteurs impliqués dans l'ouverture des données publiques ont été identifiés?

3.4 Existe-il un processus actuellement utilisé pour mesurer la performance des agences ou la qualité de la prestation de services? (Importance: Moyenne)

- Si oui, l'évaluation de la performance se situe-t-elle au niveau individuel de l'agence, ou au niveau du gouvernement dans son ensemble?
- Existe-t-il une évaluation de la performance relative aux TIC? De la qualité de la prestation de services?

3.5 Existe-t-il une agence ou un ministère principalement responsable des données ou des statistiques?

(Importance: Moyenne)

- Si oui, ont-ils déjà fourni des données sous forme de données ouvertes?
- Y a-t-il un processus systématique de collecte, de nettoyage et de gestion des données?
- L'agence des statistiques a-t-elle déjà publié des données sous forme de données ouvertes? Ou offre-t-elle au moins l'accès à des données téléchargeables?

Évaluation de l'état de préparation des institutions et mesures recommandées

Domaine de la question	Importance	Évaluation	
		* Note Rouge / Orange / Vert	Commentaire
Agence en charge de l'ouverture des données gouvernementales	Très Élevée		
DSI / Mécanismes interinstitutionnels	Moyenne		
Evaluation de la performance	Moyenne		
Organisme en charge des données et de la statistique	Moyenne		
Global	Moyenne-Élevée		

Recommandations d'un plan d'action concernant les institutions

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1.			
2.			
3.			

4. DONNÉES AU SEIN DU GOUVERNEMENT

Importance: Élevée.

Pourquoi est-ce important?

Les programmes d'ouverture des données gouvernementales peuvent s'appuyer sur des sources de données numériques et des procédures de gestion de l'information au sein du gouvernement quand ces éléments existent déjà. Lorsque les données sont disponibles uniquement sous forme papier, il sera difficile de publier des données ouvertes et réutilisables rapidement et à faible coût. Inversement, les bonnes pratiques existantes en matière de gestion des informations au sein du gouvernement peuvent rendre beaucoup plus facile l'identification des données et l'association des métadonnées et de la documentation correspondantes, d'identifier les responsables de ces données, d'évaluer ce qui doit être fait pour permettre la publication sous forme de données ouvertes et de mettre en place des procédures qui font de la publication des données un processus facile, naturel et durable dans la gestion quotidienne de l'information.

Qu'est-ce qui semble bien?

Toutes les données gouvernementales devraient être gérées sous forme numérique. Le gouvernement aurait un inventaire complet de ses bases d'informations (parfois appelé «registre des informations»), et chaque ensemble de données disposerait des métadonnées complètes et de la documentation correspondante.

Preuve

- + Inventaire complet des archives de données.
- + Réglementations cohérentes de gestion de l'information et des normes, appliquées de façon uniforme au sein de l'ensemble du gouvernement.
- + Il y a des données disponibles sur les sites Web du gouvernement qui sont téléchargeables ou utilisables directement.
- + Il y a un processus déjà en cours de numérisation des documents existants sous forme papier.
- La grande majorité des données détenues par le gouvernement est sous forme papier.
- Les agences se montrent peu sensibilisées à l'inventaire de leurs actifs de données.
- Il n'existe pas de processus de gouvernance pour la sécurité de l'information et des données, et aucune réglementation en matière d'archivage.
- Il n'existe pas de normes de données communes ou de cadre d'interopérabilité pour l'ensemble du gouvernement.
- Les lois / règlements concernant les achats ne garantissent pas que le gouvernement

conserve la propriété des informations générées ou détenues par les contractants, les partenariats public-privé (PPP) ou les fournisseurs externalisés.

Questions à poser

4.1 Quelles sont les réglementations / lois sur la gestion de l'information gouvernementale?

- Est-ce que le gouvernement a établi un processus de gouvernance de la sécurité de l'information et des données?
- Quelles sont les réglementations ou normes existantes sur la provenance, la précision et le contrôle de qualité des données?
- Quelles réglementations / lois existent sur l'utilisation des langues? Est-ce que toutes les publications gouvernementales et les données doivent être en plusieurs langues?
- Y a-t-il une réglementation concernant l'archivage des données?

4.2 Le gouvernement a-t-il une vision cohérente de ses bases d'information?

- L'inventaire des données détenues se fait-il au niveau de l'ensemble du gouvernement ou par chaque agence responsable des données? Y a-t-il des normes inter-gouvernementales?
- S'il n'y a pas d'inventaire fait par le gouvernement, est-ce que les principales agences individuelles (tels que l'Office National des Statistiques) en maintiennent un?
- Dans quelles mesures le ou les inventaires sont exhaustifs et à jour ?
- Des normes de métadonnées sont-elles mises en place et les bases d'information sont-elles décrites par des ensembles de métadonnées précises?
- Existe-t-il des « bases communes de référencement pour les ensembles de données » qui sont utilisés par l'ensemble du gouvernement (par exemple les codes d'organisation, registre d'adresses) ?

4.3 Comment et où se conservent les données gouvernementales?

- Quel volume de données actuelles sont disponibles sous forme numérique réutilisable (plutôt que sur papier, microfilm, image, etc.)? Qu'en est-il des données anciennes (y compris les documents historiques et les transactions passées, par exemple, les registres cadastraux)?
- Quels formats technologiques et normes sont utilisés pour stocker les données gouvernementales? S'agit-il de formats ouverts ou propriétaires? Y a-t-il un cadre d'interopérabilité?
- Si des informations de services publics sont détenues par des contractants, des partenariats public-privé ou des fournisseurs externalisés, l'organisme responsable dispose-t-il des droits d'accès et de publication? Est-ce que les lois / règlements de passation des marchés donnent la propriété de ces informations au gouvernement?
- Comment les données sont archivées une fois qu'elles ont cessé d'être utilisées de façon opérationnelle? Qui a le pouvoir / la capacité d'accéder aux données archivées?

4.4 Quelles données sont déjà publiées - soit gratuitement, soit contre paiement - et à quelles conditions?

- Quels ensembles de données sont publiés? Sous quelle forme, et sont-ils réutilisables?
- Les informations sont-elles disponibles dans des fichiers statiques, ou également via des API?
- Quels sont (le cas échéant) les revenus générés? Quels sont les coûts de gestion associés à ces revenus ?
- Quelles sont les conditions imposées? Pour quelle raison?
- Est-ce que les données sur les sites Web du gouvernement sont téléchargeables ou utilisable directement ?

4.5 Existe-t-il des agences ayant des capacités existantes en matière de gestion des données (par exemple, l'Agence National de la Statistique) qui pourraient assurer le leadership d'une initiative plus large? Les capacités utiles incluent:

- La collecte de données, leur nettoyage, leur gestion et leur publication
- L'utilisation d'un processus de travail standardisé et bien documenté pour la gestion des données
- L'analyse de données
- La protection de la vie privée et l'anonymisation des données

Évaluation des données disponibles au sein du gouvernement et mesures recommandées

Domaine de la question	Importance	Évaluation	
		* Note Rouge / Orange / Vert	Commentaire
Réglementations concernant la gestion de données	Moyenne		
Aperçu de la maintenance des données	Élevée		
Comment se conserve les données	Très élevée		
Publication existante des données	Moyenne		
Agences ayant des capacités préexistantes	Élevée		
Disponibilité des	Très élevée		

ensembles de données essentiels			
Global	Moyenne-Élevée		

Recommandations d'un plan d'action concernant les données disponibles au sein du gouvernement

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1.			
2.			
3.			

Disponibilité des ensembles de données essentiels

Considérez les domaines suivants (qui, dans d'autres juridictions, sont particulièrement utiles pour la réutilisation et l'engagement citoyen). Quel est l'agence responsable de chacun, et quelles compétences, capacités et expériences pertinentes ont chaque agence? Quelles seraient les difficultés à publier ces données sous forme réutilisable? Quels seraient les principaux obstacles? **(Completez les « Modèles d'ensembles de données clés » pour autant de domaines cités ci-dessous que possible, et résumer les résultats dans la section « conclusions et recommandations concernant les ensembles de données clés »)**

- 1) Les données budgétaires (tant au ministère des finances qu'au niveau de chaque agence)
- 2) Les dépenses par catégories et les données concernant les subventions (par exemple, quelle école reçoit quelle dotation et quand)
- 3) Les données statistiques (du Bureau National des Statistiques ou des ministères qui publient des statistiques nationales reconnues)
- 4) Les données de recensement
- 5) Les données parlementaires, y compris procès-verbaux, projets de lois en discussion et version promulguée de la législation
- 6) Les données des marchés publiques (qui a gagné quels marchés) et des données contractuelles (les documents et informations de la transaction)
- 7) Les données sur les établissements publics y compris écoles, hôpitaux, postes de police, toilettes publiques, bibliothèques, bureaux gouvernementaux, etc. Position géographique et services disponibles
- 8) Les services publics et les données de performance au niveau de chaque école, hôpital / clinique, etc.
- 9) Les données de transport, y compris les routes et les transports publics
- 10) Les données sur la criminalité jusqu'au niveau des crimes individuels et leurs emplacements
- 11) Les rapports d'inspection, les décisions officielles et les arbitrages sous forme réutilisable (par exemple inspections de santé publique des établissements de restauration)

- 12) Les registres officiels – registre des sociétés, organismes de bienfaisance, cadastre / propriété foncière, etc.
- 13) L'information géospatiale - cartes, registres d'adresses, points d'intérêt.
- 14) Les données météorologiques
- 15) Les données de la construction (permis, zonage).
- 16) Les données immobilières (ventes, inscriptions, taxes, et autres informations spécifiques sur les biens immobiliers)

ENSEMBLE DE DONNÉES CLÉS ET MODÈLE

Nom de l'ensemble de données et description	
Agence qui "possède" l'ensemble de données	
Etat des données (questions à soumettre au propriétaire des données préalablement à l'évaluation)	
Est-ce que les données existent? Est-ce sous forme numérique et réutilisable?	
Sous quel(s) format(s) sont disponibles les données actuellement?	
Quelle est la «granularité» des données? Jusqu'à quel niveau sont-elles agrégées ou désagrégées?	
Est-ce que les données sont-elles archivées sous forme brute, plus granulaire?	
Quelle est la fréquence des mises à jour des données?	
Les données sont-elles disponibles sous forme d'un ensemble complet (par exemple, téléchargement des données brutes) ou seulement comme le résultat de requêtes individuelles?	
Comment sont financées actuellement la production et la distribution des données?	
Dans quelle mesure les données sont-elles à la disposition du public, des entreprises ou d'autres entités extérieures au gouvernement?	

Si les données sont disponibles pour des tiers, quelles restrictions s'appliquent sur leur utilisation et pourquoi ?	
Si les données sont disponibles pour les tiers, est-ce de manière gratuite ou payante?	
Quelles compétences, capacités et expérience pertinentes possède l'organisme propriétaire?	

Évaluation de la faisabilité de la publication (évaluation à faire dans le cadre de l'évaluation de l'état de préparation, organisé selon le degré de priorité en fonction du temps disponible)		
Faisabilité Réglementaire: Quels sont les obstacles réglementaires essentiels qui devront être surmontés?	Élevé / Moyen / Faible	Commentaire
Faisabilité technique: Quels sont les principaux obstacles qui doivent être surmontés?	Élevé / Moyen / Faible	Commentaire
Faisabilité institutionnelle: Quels seraient les principaux obstacles en termes de capacité et de moyens?	Élevé / Moyen / Faible	Commentaire

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS PRINCIPALES POUR L'ENSEMBLE DES DONNÉES

Ensemble des données	Faisabilité			Recommandation*
	Politique	Technique	Institutionnelle	

* Facile / Rapide à réaliser
 Priorité / Moyen terme
 Difficile / Long terme

5. DEMANDE CONCERNANT L'OUVERTURE DES DONNEES / ENGAGEMENT CITOYEN

Importance: Très Élevée.

Pourquoi est-ce important?

La valeur des données est dans leur utilisation. Une forte demande de données est importante non seulement dans la création et le maintien de la pression sur le gouvernement pour publier des données, mais aussi afin de veiller à ce que l'écosystème plus large sur les données ouvertes se développe et que les données gouvernementales ouvertes soient transformées en services économiquement ou socialement intéressant pour les citoyens. La « demande » peut provenir soit de la société civile ou soit des entreprises, soit de la part des deux.

Qu'est-ce qui semble bien?

Au Brésil, les "Développeurs de la transparence" ont montré que des applications innovantes et une amélioration de la transparence peut être obtenus à partir des données que le gouvernement publie, et ont exercé une pression pour obtenir de nouvelles publications de données.

Preuve

- + Politique officielle du gouvernement concernant les médias sociaux et / ou la participation des citoyens.
- + Des exemples de consultations participatives pour préparer et influencer des décisions réglementaires et politiques.
- + Des exemples d'organisations connues de la société civile utilisant des technologies pour donner du pouvoir aux citoyens. Il existe des champions de la société civile promoteurs de l'ouverture des données publiques.
- + Exemples d'entreprises individuelles (ou associations professionnelles) recherchant / utilisant des données.
- Les citoyens n'échangent pas avec leur gouvernement au travers de canaux numériques.
- Il n'y a pas d'entreprises locales relatives aux données géospatiales et aux cartes, à l'information météorologique ou à l'information sur les transports.
- Il est difficile pour les organismes publics d'obtenir des données opérationnelles et statistiques provenant d'autres parties du gouvernement.

Questions à poser

5.1 Quel est le niveau et la nature de la demande de données provenant de la société civile et des médias?

- Y a-t-il des champions provenant de la société civile et promoteurs de l'ouverture des données?
- Y a-t-il des Organisations Non Gouvernementales (ONG) utilisant les données du gouvernement d'une manière systématique dans leur travail, rapports, etc.?
- Y a-t-il un mouvement de "contrôle social" qui demande des données concernant les dépenses et le budget?
- La société civile / les ONG ont-elles demandé certains types de données en particulier? Comment pourraient-elles exprimer leurs demandes? Leur a-t-on posé la question?
- Quel est le degré d'avancement des médias en termes de «journalisme de données»?
- Y a-t-il des organisations de la société civile qui sont portées sur les données / questions de technologie?
- Y a-t-il des organisations de la société civile ayant la capacité de développer ou gérer des applications informatiques ou des sites Web innovateurs?

5.2 Quel est le niveau et la nature de la demande de données de la part des entreprises / du secteur privé?

- Y a-t-il des entreprises qui utilisent les données gouvernementales ou qui essaient de fournir des services en dépit de pouvoir y accéder?
- Y a-t-il des entreprises locales dans les données géospatiales et les cartes, dans l'information météorologique ou dans l'information sur les transports? Quelles sont les données qu'elles considèrent que le gouvernement devrait mettre à disposition?
- Quelles sont les entreprises, les collectivités locales ou les succursales d'entreprises internationales, qui existent pour apporter une valeur ajoutée aux services commerciaux tels que l'évaluation du crédit, les répertoires d'entreprises, les renseignements sur le marché? Quelles données du gouvernement aimeraient-elles voir publiées?

5.3 Quel est le degré d'échange avec le gouvernement au travers des médias sociaux et autres canaux numériques?

- Quelle est l'ampleur de l'utilisation des médias sociaux parmi les citoyens? Quelles sont les principales plates-formes?
- Est-ce que le gouvernement / les administrations utilisent les médias sociaux ou d'autres formes d'engagement numérique? Quelles réglementations existent pour cela, le cas échéant?
- Dans quelle mesure les citoyens échangent-ils numériquement avec le gouvernement? Quels sont les principaux problèmes que suscite l'échange? Comment les citoyens savent que leur contribution a été prise en compte?
- Quel est le niveau de l'échange entre citoyens sur les grandes questions politiques et

sociales? Dans quelle mesure les discussions sont alimentées par les données? Est-ce que la disponibilité de données publiques améliorerait ce débat?

5.4 Quelle est l'ampleur de la demande intra et inter-gouvernementale pour les données?

- Comment et dans quelle mesure sont partagées les données entre les agences de même niveau gouvernemental?
- Comment et dans quelle mesure sont partagées les données entre les différents niveaux du gouvernement?
- Est-ce facile ou difficile pour les agences publiques d'obtenir des données de référence commune provenant d'autres départements du gouvernement?
- Quelle taxonomie et/ou classifications sont utilisées au sein du gouvernement ? Est-ce que les agences utilisent les mêmes classifications lors de l'échange de données ?
- Est-ce facile ou difficile pour les ministères d'obtenir des données opérationnelles et statistiques d'autres départements du gouvernement?
- Quelles sont les données achetées à des fournisseurs du secteur privé, et à quel prix?

5.5 Comment les agences écoutent-elles les demandes de données et y répondent?

- Existe-t-il un processus pour identifier et satisfaire la demande de données, que ce soit en dehors ou à l'intérieur du gouvernement ?
- S'il existe une loi sur l'accès à l'information ou sur la liberté de s'informer, quels sont les types d'informations les plus demandés en vertu de cette loi?
- Y a-t-il actuellement un processus permettant aux citoyens de demander des informations aux agences publiques / au gouvernement? Si oui, existe-t-il une compréhension de quelle information est la plus demandée ?
- Comment se décident les priorités du gouvernement en matière de statistiques, et à partir de quelle preuve?
- Comment se décident les priorités du gouvernement en matière de données géospatiales, et à partir de quelle preuve?

L'évaluation de la demande pour les données ouvertes et actions recommandées

Domaine de la question	Importance	Évaluation	
		* Note Rouge / Orange / Vert	Commentaire
Demande en provenance de la société civile et des médias	Très élevée		
Demande en provenance des entreprises	Élevée		

Engagement dans l'utilisation du numérique	Élevée		
Demande intra gouvernementale de données	Élevée		
Réponse à la demande de données	Moyenne		
Global	Élevée		

Recommandations pour le plan d'action sur la demande de données

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1.			
2.			
3.			

6. ÉCOSYSTÈME DE DONNÉES OUVERTES

Importance: Élevée.

Pourquoi est-ce important?

Les expériences parmi les principaux gouvernements ont démontré que les initiatives d'ouverture des données sont plus durables et ont un plus fort impact lorsque les projets de données ouvertes utilisent une approche d'«écosystème» - ce qui signifie que les gouvernements investissent non seulement dans la publication de données, mais également dans le cadre réglementaire / juridique, la préparation institutionnelle, le renforcement des capacités (pour le gouvernement et les infomédiaires), l'engagement des citoyens, le financement de l'innovation et de l'infrastructure technologique. Les gouvernements doivent jouer un rôle multidimensionnel dans l'écosystème « données ouvertes » et créer des nouveaux types de partenariats avec un large éventail d'acteurs.

Qu'est-ce qui semble bien?

La ville de New York s'implique de façon volontariste dans l'ouverture des données publiques de façon à favoriser la croissance d'un véritable écosystème. Les efforts de la ville incluent notamment: la publication de la loi sur les données ouvertes qui fait partie de la Feuille de route NYC Digital dirigée par un Directeur Général du Numérique au sein du bureau du maire ; un concours annuel NYC BigAPPS qui aide les investisseurs à identifier les applications prometteuses / les start-ups à financer ; la création de relation entre l'administration municipale et la communauté des développeurs locaux ; et le lancement d'une Boîte à outils pour les citoyens afin qu'ils échangent en ligne avec le gouvernement de la ville de New York.

Preuves d'un écosystème relatif aux données ouvertes

- + Les agences échangent régulièrement avec les citoyens, les entreprises et les autres parties prenantes pour collecter des commentaires et des contributions sur leurs services, activités ou décisions, soit en utilisant les TIC ou de manières plus conventionnelles.
- + Les agences ont un historique d'interactions avec des développeurs pour la création d'applications et de services en ligne. Un historique d'interactions avec d'autres communautés de ré-utilisateurs est également un plus.
- + Il y a des événements basés sur la création communautaire (par exemple, hackathons, course de codes, concours d'applications) organisés dans votre pays / localité.
- + Une masse critique de développeurs locaux existe, et en tant que communauté, ils sont actifs sur réseaux sociaux ou par le biais d'activités individuelles.
- + Des financements initiaux pour les entrepreneurs et les start-ups sont disponibles.
- + Il existe déjà une économie basée sur le développement d'application dans votre pays (même petite) avec des entreprises développant les applications et des personnes qui les utilisent / achètent / téléchargent.
- + Il y a des écoles techniques et des universités proposant des filières informatiques qui

produisent annuellement un nombre important de diplômés dans les disciplines techniques.

- Le journalisme est organisé principalement autour de grands groupes de médias avec peu de journalistes indépendants et aucune association de journalistes indépendants.
- Les médias contrôlés par le gouvernement dominent le secteur.

Questions à poser

6.1 Existe-t-il des infomédiaire (comme les journalistes spécialisé dans les données) qui sont en mesure de contribuer à traduire les données ouvertes en information utile pour le public? (Importance: Élevée)

- Y a-t-il des ONG, des journalistes ou des organisations de médias qui utilisent activement les données publiées par le gouvernement.
- Est-ce que le journalisme est organisé principalement autour des grands groupes de médias, ou existe-t-il un nombre important de freelance / journalistes indépendants?
- Comment est structuré le secteur des médias? Quelle est le pouvoir des journaux papiers, des médias audiovisuels, et des médias en ligne? L'industrie des médias est-elle contrôlée par le gouvernement?
- Y a-t-il des associations de journalistes indépendants?

6.2 Est-ce que le gouvernement s'emploie à organiser des activités visant à promouvoir la réutilisation des données gouvernementales (par exemple, développement d'applications ou organisation d'événements de co-création)? (Importance: Élevée)

- Est-ce que le gouvernement / les agences sont engagés dans le développement d'applications (Web, mobile)?
- Est-ce qu'un événement de co-création a déjà été organisé dans votre pays / localité?
- Y a-t-il des communautés internes (gouvernementales) ou externes (non gouvernementales) utilisant les données gouvernementales?
- Y a-t-il des preuves de l'échange de données entre les organismes gouvernementaux (ou des signes qui montrent qu'une agence réutilise les données d'une autre)?

6.3 Existe-t-il une économie liée aux applications informatiques dans votre pays / localité? (Importance: Moyennement Élevée)

- Y a-t-il une culture d'utilisation des applications dans votre pays / localité?
- Quelqu'un a-t-il (entreprise ou ONG) développé des applications basées sur les données ouvertes ou les données gouvernementales?
- Y a-t-il beaucoup d'entreprises (ou au moins une) qui vendent des services utilisant des données gouvernementales?

6.4 Y a-t-il une communauté académique ou de recherche qui à la fois forme les personnes ayant des compétences techniques et qui possèdent des membres qualifiés pour l'analyse des données? (Importance: Moyenne)

- Y a-t-il des écoles techniques ou des universités offrant des filières informatiques? Quelle est l'estimation du nombre de diplômés en sciences techniques formés par an?
- Y a-t-il des universités proposant des filières en statistiques avancées?
- Y a-t-il des professeurs d'universités en sciences informatiques/Web qui interagissent avec le gouvernement?
- Y a-t-il un réseau de chercheurs ou de centres de recherche dans votre pays / localité?
- Est-ce que les cours de classe secondaire incluent l'informatique ou la formation aux TIC?
- Y a-t-il des programmes qui se basent sur les technologies pertinentes (par exemple, la science web, le web sémantique, les technologies de gestion de gros volumes de données)?

Evaluation de l'écosystème de données ouvertes et mesures recommandées

Domaine de la question	Importance	Évaluation	
		* Note Rouge / Orange / Vert	Commentaire
Infomédiaires / Journalisme basé sur les Données	Élevée		
Réutilisation des données	Élevée		
Économie basée sur les Applications informatiques	Moyennement Élevée		
Infrastructure technologique	Moyenne		
Communauté académique et de recherche	Moyenne		
Global	Moyennement Élevée		

Recommandations pour le plan d'action sur l'écosystème de données ouvertes

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1.			
2.			
3.			

7. FINANCEMENT

Importance: Moyennement Élevée.

Pourquoi est-ce important?

Le financement en ce qui concerne à la fois l'«offre» et la «demande» de données ouvertes est un élément important pour favoriser l'innovation liée aux données ouvertes. Bien qu'une initiative d'ouverture des données ne doive pas être un effort à coût élevé pour le gouvernement, elle nécessite des ressources qui doivent être investies sur l'ensemble de l'écosystème.

Qu'est-ce qui semble bien?

Le Kenya offre un bon exemple d'une approche «écosystème» de financement de l'ouverture des données. Le financement pour l'Initiative d'ouverture des données publiques au Kenya (KODI) s'intègre dans un programme plus large appelé « projet d'infrastructure de communication et de transparence du Kenya » qui facilite les investissements dans l'offre et la réutilisation des données ouvertes. Au travers de KODI, le Kenya va investir dans de nombreux éléments de son écosystème lié aux données ouvertes. Des financements existent pour développer son cadre réglementaire / juridique, pour la formation des gestionnaires de données dans les agences et des DSI ; des outils pour la gestion des données et des performances ; un fond pour financer le développement / incubation d'applications et Code4Kenya pour permettre aux personnes de la société civiles compétentes d'aider les agences et la société civile à faire face aux défis liés aux données. Ainsi, les ressources existent s'il y a un engagement durable pour mettre en œuvre KODI. La taille des investissements dans des initiatives d'ouvertures des données qui réussissent varie. Les initiatives d'ouverture des données avec de faibles niveaux de financements initiaux peuvent réaliser un retour sur l'investissement important.

Preuve

- + Des ressources suffisantes provenant du gouvernement et/ou d'autres sources (par exemple, donateurs ou secteur privé) ont été identifiées pour financer une initiative d'ouverture des données - y compris le développement et la maintenance d'un portail de données ouvertes pour les premières années, et, quand cela est nécessaire, la numérisation des données prioritaires encore sous format papier.
- + Le gouvernement pense déjà à la façon de mesurer le retour sur l'investissement pour ses investissements dans l'ouverture de données (par exemple, les économies potentielles, la valeur des nouveaux services, ou l'impact économique).
- + Le gouvernement a identifié des fonds pour financer le développement de certaines applications ou services en ligne prioritaires, qui faciliteront la promotion des données ouvertes.
- + Le gouvernement a déjà des mécanismes établis pour le financement de l'innovation.

- + Le gouvernement a déjà investi dans la formation sur les TIC pour ses fonctionnaires, et il existe déjà un ensemble de compétences en technologie dans les agences clés pour publier des données sur un portail de données ouvertes.
- Le gouvernement n'a pas identifié de sources de financement potentielles pour l'initiative Ouvertures des données publiques.
- Le gouvernement ne fait pas actuellement d'investissements directs dans l'innovation, les PME ou le développement du secteur des TIC.
- Le gouvernement n'a jamais investi dans le développement de services en ligne, d'applications ou de projet liés à la gouvernance en ligne.
- Le gouvernement est incapable ou refuse de consacrer des moyens humains à plein temps pour une initiative d'ouverture des données publiques ou pour la gestion des données au sein des agences clés.
- Le gouvernement n'a pas identifié les sources potentielles de financement pour soutenir le développement de l'infrastructure TIC nécessaire pour soutenir un écosystème données ouvertes.

Questions à poser

7.1 Y a-t-il des ressources suffisantes pour financer la première phase d'une initiative d'ouverture des données? (Importance: très élevée)

- Y a-t-il actuellement des projets en cours au travers desquels les activités liées à l'ouverture des données publiques pourraient être financées (par le gouvernement ou des donateurs)?
- Y a-t-il un budget disponible pour une initiative d'ouverture des données publiques?
- Des donateurs ou des partenaires du développement ont-ils montré un intérêt concernant les questions liées aux données ouvertes ou la transparence de gouvernance?
- Des ressources sont-elles identifiées pour financer le développement et la maintenance d'un portail de données ouvertes?
- Quelqu'un a-t-il réfléchi sur la façon de mesurer le retour sur investissement ou sur un modèle économique pour les données ouvertes?
- Qui doit être convaincu de financer une initiative d'ouverture des données? Quels sont les dirigeants politiques qui doivent la soutenir?

7.2 Est-ce que des ressources existent ou ont été identifiées pour financer le développement d'applications initiales et de services en ligne qui utiliseront les données ouvertes? (Importance: Élevée)

- Le gouvernement dispose-t-il d'un financement utilisable par les agences ou autres organismes pour le développement d'applications?

7.3 Existe-t-il suffisamment de fonds pour soutenir les infrastructures nécessaires aux TIC et s'assurer qu'un nombre suffisant de personnels ont les compétences nécessaires à la gestion d'une initiative d'ouverture des données? (Importance: Moyennement Élevée)

- Y a-t-il une infrastructure commune entre les différentes agences qui peut être exploitée?
- Y a-t-il du personnel déjà dédié à la gestion des données, à la fois pour l'initiative d'ouverture des données dans son ensemble et au sein des agences essentielles?
- Y a-t-il un financement et un ensemble de compétences en technologie dans les agences principales pour fournir des données à publier sur un portail de données ouvertes (y compris pour la gestion du cycle de vie et le nettoyage des données)?
- Avez-vous évalué les compétences extérieures dont vous avez besoin et ce que cela coûterait?

7.4 Votre gouvernement a-t-il des mécanismes de financement de l'innovation? (Importance: Moyennement Élevé)

- Votre gouvernement a-t-il des fonds pour financer le développement d'applications ou de services en ligne?
- Votre gouvernement a-t-il des programmes qui appuient ou favorisent l'entrepreneuriat, les start-ups ou le développement des PME?
- Y a-t-il des financements disponibles pour renforcer les capacités de la société civile? Y a-t-il des fonds (par exemple, des donateurs ou des sources non-gouvernementales) pour les innovations ayant pour but d'améliorer la transparence et la responsabilité du gouvernement?
- Votre gouvernement a-t-il établi des partenariats public-privé en matière de technologie?

Évaluation du financement de l'ouverture des données et actions recommandées

domaine de la question	Importance	Évaluation	
		* Note Rouge / Orange / Vert	Commentaire
Financement de l'Initiative d'ouverture des données publiques	Très Élevée		

Investissements concernant la Réutilisation des données	Très Élevée		
Financement de la formation et des infrastructures	Moyennement Élevée		
Financement de l'innovation	Moyennement Élevée		
Global	Élevée		

Recommandations pour le plan d'action sur le financement de l'ouverture des données publiques

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1.			
2.			
3.			

8. INFRASTRUCTURE NATIONAL DE LA TECHNOLOGIE ET DES COMPÉTENCES

Importance: Élevée.

Pourquoi est-ce important?

De façon très pratique, le succès des initiatives d'ouverture des données publiques a besoin d'une infrastructure adéquate, en termes de plates-formes technologiques et de compétences en matière de TIC parmi les fonctionnaires, les infomédiaires et le public en général.

Qu'est-ce qui semble bien?

Il y aura un accès généralisé à l'Internet à haut débit et aux équipements mobiles et une part importante de citoyens possèdent des smartphones et / ou ont un accès à Internet depuis la maison. Un grand nombre de développeurs, en dehors des grandes entreprises, ayant des compétences techniques, sera disponible pour développer des applications basées sur les données, et il y aura en place une culture basée sur l'entrepreneuriat, professionnel et social, - pour en tirer parti. Le gouvernement aura une présence sur le Web moderne (et non pas seulement du contenu statique), expérimentera l'engagement civique grâce à ses sites web et les médias sociaux, et aura accès à des compétences - soit en interne soit au travers du secteur privé - pour maximiser la valeur de ceux-ci.

Preuve

- + Le gouvernement utilise déjà une infrastructure partagée des TIC et utilise des services en ligne partagés.
- + La plupart des agences sont présentes sur le Web.
- + Les agences, au niveau individuel, offrent des services en ligne, y compris des services mobiles.
- + La pénétration d'Internet dans le pays / localité est importante (plus de 40%).
- L'infrastructure de base nécessaire pour l'ouverture des données n'existe pas ou est sous-développée (faible accès à internet ou manque de liberté, la connectivité faible ou trop coûteuse).
- L'accès au haut-débit est trop onéreux pour un pourcentage important de la population.
- L'industrie locale des TIC (y compris l'industrie du développement de logiciels) est négligeable en termes d'emploi, de revenus ou de pourcentage du PIB.

Questions à poser

8.1 Est-ce que l'accès à Internet est à un débit suffisant et à un coût suffisamment bas pour soutenir un écosystème relatif aux données ouvertes dans votre pays / localité? (Importance: Élevée)

- Quelle est la couverture Internet dans votre pays ?
- Quel est le taux de pénétration de l'accès à Internet dans votre pays, région?
- Quel est le coût de l'accès à Internet haut débit? Quel est son coût par rapport aux revenus moyens?
- Quelle est la couverture mobile de votre pays? La couverture de l'internet mobile ? Le coût des portables?
- Comment est classé le pays dans les index importants relatif aux TIC (tels que l'Index de développement des TIC publiés par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT))
- Quel est le canal numérique permettant d'atteindre le plus de personnes (mobile, Web)?
- Quelle est la gravité des problèmes de fracture numérique dans votre pays?
- Les principales institutions gouvernementales et les universités offrent-elles un accès gratuit à Internet ?

8.2 Est-ce que votre gouvernement utilise des infrastructures partagées ou des services partagés? (Importance: Moyennement Élevée)

- Y a-t-il une architecture d'entreprise utilisée par votre gouvernement?
- Des services partagés sont-ils utilisés par votre gouvernement? (Par exemple: courrier électronique, gestion des paies, gestion des ressources humaines)
- Le Cloud Computing est-il utilisé dans votre pays / localité?
- Le gouvernement a-t-il des normes techniques imposées? Utilise-t-il des standards ouverts? Des standards qui s'appliquent aux données (tels que des formats spécifiques, et la manière dont ces données sont collectées, archivées et diffusées?) ? Utilise-t-il des métadonnées?
- Y a-t-il un cadre d'interopérabilité en place?
- Comment le gouvernement gère-t-il la sécurité des données?

8.3 Quelle est le degré de compétence de base en TIC parmi les hauts responsables gouvernementaux et les fonctionnaires? (Importance: Élevée)

- Les leaders ont-ils des connaissances de base sur les TIC ? Connaissent-ils le monde numérique ?

- Les responsables gouvernementaux reçoivent-ils une formation sur les TIC, les standards de données ou l'analyse des données?
- Le gouvernement utilise-t-il une évaluation (par exemple, le cadre des compétences en TIC) pour déterminer ou suivre les niveaux de compétences en TIC parmi les fonctionnaires?
- Votre gouvernement a-t-il des critères formels pour déterminer les grades de la fonction publique et les promotions? Est-ce que les compétences en TIC sont utilisées comme critères pour cela?

8.4 Quel est le degré de développement de l'industrie des TIC, de la communauté des développeurs, et dans l'ensemble de la culture numérique dans votre pays / localité? (Importance: Élevée)

- Y a-t-il des statistiques sur la taille de l'industrie locale des TIC (par exemple, en termes d'emploi, de revenus ou de pourcentage du PIB)?
- Est-ce que votre gouvernement externalise des fonctions informatiques ou des services au secteur privé?
- À quoi ressemble l'industrie du développement de logiciels / de la conception web dans votre pays / localité?
- Y a-t-il une communauté locale organisée de développeurs dans votre pays / localité? Avez-vous une estimation de sa taille?
- À quoi ressemble le domaine des start-up dans votre pays / localité? Y a-t-il des incubateurs/accélérateurs pour les entrepreneurs ou les start-up, des fonds d'investissements pour les premières étapes des entreprises débutantes ou des fonds de capital-risque?
- Y a-t-il des associations professionnelles ou des groupes d'entreprises dans le domaine des TIC?
- Quel est le niveau général des compétences d'utilisation d'Internet dans votre pays / localité?
- Quel est le niveau général des compétences en données parmi les organisations non gouvernementales?
- Quels sont les niveaux d'éducation dans votre pays / localité?

8.5 Quel est le degré d'activité du gouvernement concernant sa présence sur le Web? (Importance: Moyenne)

- La plupart des agences ont-elles des sites web? Est-ce que le gouvernement gère des portails web? Quelles sont les agences qui sont plus avancées dans leur présence sur le Web ou dans leur utilisation de l'Internet (par exemple, l'utilisation des médias sociaux)? Y a-t-il des agences qui offrent des services en ligne ou des APIs? Des services sur

mobile?

- Y-a-t-il des agences qui mesurent le nombre de visites sur leurs sites web ou utilise des logiciels d'analyse de trafic web?
- Avec quelle fréquence les agences mettent-ils à jour leurs sites Web? Qui fait cela le plus fréquemment?

Évaluation des infrastructures technologiques et des compétences TIC et actions recommandées

domaine de la question	Importance	Évaluation	
		* Note Rouge / Orange / Vert	Commentaire
Infrastructure Internet et mobile	Élevée		
Infrastructure partagée et services partagés	Moyennement Élevée		
Etat des compétences en TIC au sein du gouvernement	Élevée		
Etat des compétences en TIC en dehors du gouvernement	Élevée		
Présence en ligne du Gouvernement	Moyenne		
Global	Élevée		

Recommandations pour le Plan d'action sur les infrastructures technologiques et les compétences en TIC

Action	Responsabilité	Calendrier	Commentaires
1.			
2.			
3.			